

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4120332

N/REF : 16/12/2024 14H55 C:026175 I:35872
V/REF : F45414642AA
V/Email reçu le Lundi 16/12/2024 a 14H55

INTER MUTUELLE HABITAT GIE

**471 RUE PUIITS JAPIE
ZA LE LUC CS10007
79410 ECHIRE**

IMMEUBLE : 77 ERABLES
77 ALLEE DES ERABLES
38920 CROLLES

Fontaine, le 27 Décembre 2024

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLÉE 77 ERABLES - RDC - M. VINCENT OLIVA 06 83 73 53 72

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE
APPAREMMENT C'EST LE MITIGEUR QUI FUT - IL EST POSSIBLE QUE LE CLIENT
SOUHAITE LE REMPLACEMENT DIRECTEMENT

Donneur d'ordre : Mme E. ABRAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 18/12/2024 A 14H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. OLIVA AU REZ-DE-CHAUSSÉE
CONSTAT : FUITE D'EAU AU NIVEAU DU MITIGEUR THERMOSTATIQUE DE LA
BAIGNOIRE (TETE THERMOSTATIQUE HS)
MITIGEUR THERMOSTATIQUE AVEC COLONNE INTÉGRÉE
PRÉVOIR DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DU MITIGEUR THERMOSTATIQUE BAIGNOIRE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4120332

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL-RFU11-Recherche fuite visuelle<=2h	1	121,00	121,00
TOTAL H.T.				121,00
T.V.A. a 20,00%				24,20
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>145,20</u>

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN